

Cabinet d'avocats, création et stratégie, organisation et gestion

Dominic Jensen (Daloz Référence, 2013)

Nous recevons en primeur un traité (plus de 600 pages justifient cette appellation) de Dominic JENSEN.

Il s'agit de la deuxième édition, très largement augmentée du titre « **CABINET D'AVOCATS, création et stratégie, organisation et gestion** », parue dans la collection « *Daloz Référence* ».

Cette nouvelle édition s'enrichit de développements sur les nouveaux champs d'activité ouverts aux avocats : mandataire sportif, mandataire en transactions immobilières et fiduciaires. Il renseigne sur les apports de la loi du 28 mars 2011 dite de modernisation des professions juridiques et judiciaires et de certaines professions réglementées.

Ce traité comble un vide pour le Barreau français, alors qu'aux USA l'on abordait de tels sujets dès les années 1960 : création du cabinet, stratégie, leviers de développement, opportunités de croissance, réflexion internationale, communication et marketing, organisation et gestion, difficultés financières des cabinets.

Sur le fond on doit se réjouir de la méthode d'approche à un double point de vue.

En premier lieu l'auteur livre des chiffres incontestables qui enlèvent toute part de subjectivité et fournissent une approche profondément rationnelle. Ainsi quand l'auteur parle des revenus comparatifs des avocats (selon l'âge, selon la situation d'avocat individuel ou d'avocat associé), il exploite les dernières statistiques de la CNBF (Caisse Nationale des Barreaux français) auprès de laquelle les 57.000 avocats français sont obligatoirement affiliés. Quand Dominic JENSEN décrit les cabinets français et étrangers en les hiérarchisant, il le fait en présentant leur effectif et leur chiffre d'affaires.

En second lieu, dans un style d'une grande simplicité (que beaucoup d'avocats s'en inspirent !) l'auteur décrit la règle ancienne et ses limites avant d'aborder la règle contemporaine, chiffres à l'appui. Ainsi pour les spécialisations la règle initiale (1991) est rappelée, mais les statistiques font apparaître la baisse du nombre des spécialistes quand le nombre d'avocats augmente. Les règles nouvelles sont présentées de façon didactique, ce qui est d'autant plus nécessaire que les demandes et les contrôles sont désormais instruits à Paris par le Conseil National des Barreaux.

Enfin la quatrième de couverture renseigne peu sur le cursus de l'auteur. Des précisions peuvent être fournies. Dominic JENSEN, né en 1963, a prêté serment au Barreau de Paris en 1987. Après avoir obtenu aux Etats-Unis un LLM of Law (l'équivalent d'un 3ème cycle en France) à la NYU School of Law, l'auteur a exercé à Paris dans deux cabinets bien connus avant de créer sa propre structure en 1991.

En 2001 Dominic JENSEN a quitté le Barreau et créé la société d'édition juridique Legal News, spécialisée dans la veille juridique. La recherche et la réflexion, concrétisées dans de nombreux articles, ont donné naissance à la première édition de « Cabinet d'avocats ». Aujourd'hui l'auteur